



## Garde d enfants kilometrage

Par **louloute54**, le **11/09/2011** à **17:54**

Bonjour,rnrnJe paye une pension de 150 € à mon ex-concubine pour notre fils. Je le prends un week end sur 2 et la moitié des vacances, les trajets sont à ma charge et ça me fait, à chaque fois, 300 km.rnrnJe voudrais savoir s'il serait possible que chacun face au moins la moitié du chemin ?rnrnCordialement.

Par **mimi493**, le **11/09/2011** à **18:11**

Il faut faire une requête au JAF en ce sens.rnQui est responsable de l'éloignement et pourquoi ?

Par **louloute54**, le **11/09/2011** à **18:29**

j ai du demenagé plus loin par rapport a un emploi ,donc je n avait pas vraiment le choix,je veus continuer a voir mon fils,mes j ai une vielle clio ce qui fait quelle ne va plus tenir longtemp,j ai voulu m arranger a l amiable avec mon ex ,en lui demandant de faire chacun un week end et elle a refusé,c est pour cela que je voulait savoir ci on ecrivait au jaf ,on pourrait partargé le trajet

Par **mimi493**, le **11/09/2011** à **18:46**

C'est possible de l'obtenir, c'est possible de ne pas l'obtenir.  
Peut-être pouvez-vous abandonner les WE pour l'intégralité des vacances de toussaint, hiver et paques, ainsi que tous les "ponts".  
Le train n'est pas possible ? Il a quel age ?

Par **louloute54**, le **11/09/2011** à **18:51**

il a 15ans ,et je pense qu'il pourrait prendre le train,par contre je ne comprend pas trop l'explication pour les vacances.